



Réforme des rythmes scolaires à Nantes :

La CGT s'adresse aux parents

Vous le savez, un décret publié le 24 janvier 2013, relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires prévoit que, dès la rentrée de septembre 2013, nos enfants auront classe le mercredi matin, les autres journées étant allégées.

Ce texte prévoit en outre une dérogation possible permettant le report de la mise en œuvre de la réforme en septembre 2014 et/ou le choix du samedi matin au lieu du mercredi matin.

L'objectif de cette réforme est de mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes d'apprentissage et de repos des enfants et permettre une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire avec la possibilité pour les élèves d'accéder à des activités culturelles, artistiques ou sportives.

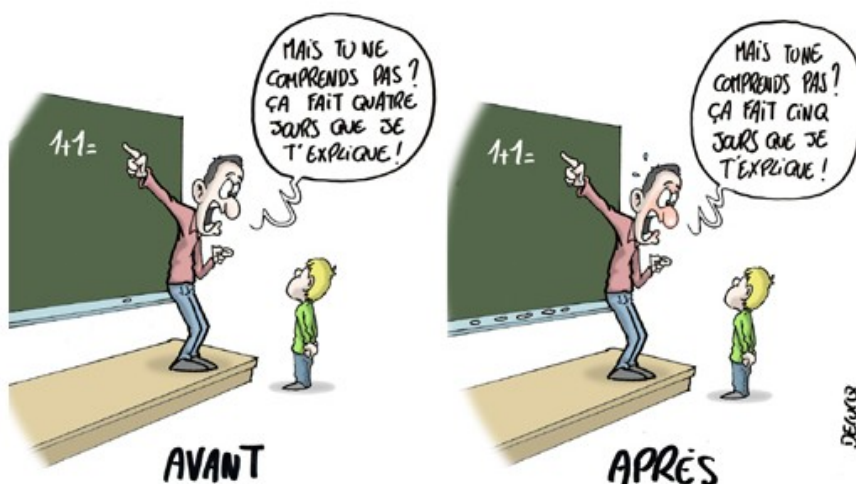
La CGT considère qu'une réforme des rythmes scolaires est nécessaire mais celle qui est proposée ne répond pas aux enjeux de la réussite scolaire des élèves tant sur le fond que sur la forme.

Elle ne tient pas compte du rythme de l'enfant souvent imposé par le rythme de travail des parents. Comment prétendre modifier le rythme de vie des élèves sans avoir une réflexion globale sur celui des parents? De fait, ce projet ne réduit en rien le temps de présence quotidien à l'école.

Au contraire, il alourdit la semaine en ajoutant une $\frac{1}{2}$ journée.

Elle ne modifie en rien les programmes scolaires pourtant jugés beaucoup trop lourds par l'ensemble des professionnels de l'Éducation, et ne réduit pas la fatigue des enfants qui est liée aux conditions dans lesquelles se déroule la journée (nombre d'élèves par classe, adultes en nombre insuffisant, manque de personnel spécialisé...).

RYTHMES SCOLAIRES: CE CHANGEMENT C'EST DÉJÀ MAINTENANT



La mise en œuvre à Nantes

La municipalité de Nantes reconnaît qu'une réforme du rythme de l'enfant est compliquée et difficile car il s'agit d'un enjeu de société.

Alors pourquoi tant de précipitations à Nantes? Est-ce pour nos enfants ou seulement pour soutenir la politique du gouvernement de Jean-Marc Ayrault?

Nous observons une précipitation de la Ville de Nantes pour mettre en œuvre la réforme dès 2013 alors qu'aujourd'hui rien n'est calé (budget, articulation école/accueil péri et extrascolaire, transports, incidences sur le rythme familial). Nous assistons à une simulation de concertation (professeurs des écoles, parents d'élèves, salariés de l'éducation...).



Personne n'est prêt !

La mise en œuvre dans ces conditions va au contraire aggraver les conditions de vie de vos enfants, de vos familles et les conditions de travail des personnels concernés.

C'est pourquoi, notre Union Locale CGT de Nantes, qui a déjà rencontré Mme Johanna Rolland, 1ère adjointe au Maire et n'a pu obtenir aucune réponse satisfaisante, réaffirme à la municipalité sa demande de report à 2014 afin de disposer du temps nécessaire à une réelle concertation pour la réussite de la mise en œuvre de cette réforme dans l'intérêt de tous, élèves, salariés et parents.

Nous appelons les salariés concernés à se mobiliser du 25 au 29 mars 2013 pour le report en 2014.

Lundi 25/03 : Information aux parents

Mardi 26/03 : Salariés de l'animation périscolaire

Mercredi 27/03 : Salariés des centres de loisirs

Judi 28/03 : Salariés de l'enseignement

Vendredi 29/03 : Salariés de la mairie

(ATSEM, Concierges, Agents de cantine,...)

AGISSONS !

Il n'y a pas urgence, la Ville peut prendre sa décision de report en 2014 au plus tard le 31 mars. Exigeons le report et une réelle préparation pour une réforme de qualité à Nantes

Contact : UL CGT Nantes – 02 28 08 29 60 - union-locale@cgt-nantes.com - <http://ulcgt Nantes.free.fr/>